Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260209-018_02_2026-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Guipry Messac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/02/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	27	27

Vote
A la majorité
Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 9 Février à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Guipry Messac s'est réuni à la Mairie Annexe, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27 janvier 2026.

Présents : M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, AUBEUX Céline, BILY Vanessa, BOISNARD Aurélie, BOUCHARD Emilie, DIVET Marcel, DJOKO-KOUAM Moïse, FERRIER Marie-Josèphe, FEVRIER Amélie, FOUGERAY Jacqueline, FOUREL Céline, GENDROT Jean-Marc, GICQUEL Jérôme, GUILLONNET Madeleine, GUILLOT Sandrine, HERAULT Chantal, LEDEDENTE Sébastien, LEPOGAM Philippe, LERAY Michel, MARCHAND Régis, MENOUX Serge, MOLLIERE David, OUVRARD Vincent, PITRE Rémi, PLANCHENAULT Thérèse, ROUL Christophe, SOREL Bernadette,

Absent(s) ayant donné procuration : VOLAND Christian à Mme PLANCHENAULT Thérèse,
Absent(s) : DUPONT Lucie, JUDAIS Maxime, MALDONADO Jean-Marc, MAUNY Odile, MERCIER Gaëlle,

A été nommé(e) secrétaire : Mme AUBEUX Céline

2026_018 – Autorisation de lancer un marché de travaux concernant les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales dans le lotissement de la Noé et de signer une convention de délégation de maitrise d'ouvrage

Les études concernant la rénovation du lotissement de la Noé sont en cours de finalisation : le projet est actuellement au stade d'avant-projet définitif. Les travaux envisagés comprennent la réfection du réseau d'eaux pluvialesl, du réseau d'assainissement, de l'éclairage public, puis dans un second temps la réalisation de nouveaux enrobés sur la chaussée.
Les travaux portant sur l'éclairage public seront réalisés sous la maitrise d'ouvrage du syndicat d'électricité d'Ille et vilaine, selon la convention qui a été approuvée par le conseil municipal lors de sa séance du 15 décembre 2025.
Les travaux concernant les réseaux d'eaux usées et d'assainissement sont estimés à 236 616 € HT.

Il proposé au conseil municipal de :

- ***D'approuver** le lancement d'une procédure de marché public pour les travaux portant sur le réseau d'eaux pluviales et d'eaux usées.*
- ***D'approuver la signature d'une convention de délégation de maitrise d'ouvrage** avec VHBC pour les travaux d'eaux usées*
- ***D'autoriser** le maire à attribuer et à signer les marchés de travaux à venir*

Signé par : Thierry BEAUJOUAN
Date : 12/02/2026
Qualité : LE MAIRE

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260209-018_02_2026-DE

dans la limite de 250 000 € HT.

Le conseil municipal est invité à délibérer

DÉLIBERATION

Vu la délibération du Conseil Municipal du 8 juin 2020 portant délégations de pouvoir au Maire,

Vu l'avis favorable de la commission travaux du 20 janvier 2026,

Sur rapport de M. le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Approuve** le lancement d'une procédure de marché public pour les travaux portant sur le réseau d'eaux pluviales et d'eaux usées.
- **Approuve la signature d'une convention de délégation de maitrise d'ouvrage** avec VHBC pour les travaux d'eaux usées
- **Autorise** le maire à attribuer et à signer les marchés de travaux à venir dans la limite de 250 000 € HT.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/02/2026
Le Maire
Thierry BEAUJOUAN